

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 4 (1901)
Heft: 178

Artikel: Aux champs
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285404>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

et dussent tous les majors passés, présents et futurs, y perdre leur latin, elle la lui fera lire !...

Enfin, le moment tant attendu est arrivé. Le rosario de la religieuse s'est presque usé depuis un mois, à force de passer et de repasser entre ses doigts fuselés. Mais à présent, le chasseur d'Afrique est tiré d'affaire ; à moins de complications, ce n'est plus qu'une question de temps.

— Connaissez-vous ceci ? lui demande sœur Jeanne-Marie, en lui montrant la lettre venue de France.

— Oui, répond doucement le convalescent, c'est une lettre de mon père... Vous savez, c'est un homme puissant que mon père...

— Ah !

— Oui, il est maire de notre commune ; c'est lui qui a fait nommer le député de chez nous, et quand je lui écrirai que vous m'avez sauvé, il vous fera décorer...

— Voulez-vous bien vous taire !

— Oui, oui... continue le malade... Vous verrez... En attendant, ma sœur, lisez-moi donc la lettre de papa !...

Et la sœur Jeanne-Marie, ayant déchiré l'enveloppe, rencontra les lignes suivantes :

« Mon cher enfant,

« Je m'empresse de t'annoncer une grande victoire. Nous avons laïcisé l'hôpital. Les religieuses ont fait leurs paquets, et moi, ton père, je suis fier d'avoir débarrassé la commune de cette vermine !... »

JEAN DES TOURELLES.

Aux champs

De l'emploi du fumier. — Les vieilles vaches. — Irrigation des prairies.

Le fumier est sans contredit l'élément indispensable d'une belle et forte végétation en horticulture comme en agriculture ; mais malheureusement on ne l'emploie pas comme on devrait le faire ; c'est-à-dire, sans déperdition de ses meilleurs principes fertilisants.

Ainsi, lorsqu'on doit faire une couche, si après avoir amené le fumier à l'endroit voulu, on attendait au lendemain ou seulement quelques heures plus tard, avant de l'employer, le soleil et le vent lui enlèveraient une partie de son ammoniacal, à l'odeur si désagréable pour notre odorat ; plus on attend avant de l'employer, c'est-à-dire le recouvrir de terre, plus cette ammoniacal du fumier se volatilise, et il ne reste bientôt plus pour ainsi dire, que de la paille qui donnera de la chaleur à la couche, mais peu de principes fertilisants. Si, au contraire, on emploie le fumier immédiatement et qu'on le recouvre de terreau ou de terre, il en résultera que les gaz fertilisants de ce fumier seront enfermés et quand la fermentation s'établira, ils ne pourront s'échapper que très lentement en traversant la terre qui les recouvrira et la fertiliseront. Les plantes de cette couche aspireront ces gaz par leurs feuilles après en

avoir déjà absorbé par leurs racines. De là une végétation luxuriante.

Disons maintenant un mot sur les fumiers qu'on répand dans les jardins et dans les champs pour la grosse fumure. La question est plus grave car il n'est pas rare de voir du fumier porté sur le terrain, y rester en petits tas des journées et même des semaines entières sans être enterré. Ce n'est plus alors que du simple terreau qu'on donne à la terre.

On peut comparer le fumier ainsi traité à du vin mis en bouteille non bouchées, le vin s'évente, perd graduellement tout son alcool et il ne reste bientôt plus que de l'eau ; de même le fumier s'évente, perd ses éléments de fertilisation et il ne reste plus que de la paille.

Le *Journal d'Agriculture Suisse* insistait il y a quelque temps sur les soins à donner au fumier de ferme. Nous citons quelque chose de ses conseils :

Le fumier de ferme, dit-il, est, en général, composé d'excréments d'animaux, mélangés avec des matières absorbantes nommées litières. Sa composition varie suivant les animaux qui l'ont produit et d'après la nourriture de ces derniers : ainsi celui de cheval contient plus d'azote que celui de vache, et les excréments d'un animal gras sont plus riches en principes fertilisants que ceux d'un animal dont l'embonpoint laisse à désirer. Le mélange des fumiers est généralement pratiqué en Suisse ; de cette manière, il y entre souvent, outre les déjections animales et la litière, des boues et des résidus divers, qui changeront sensiblement la nature de l'engrais. On enlève le plus souvent chaque jour le fumier des écuries : en agissant ainsi, on maintient toujours la propreté dans les étables et le bétail prospère mieux. L'agriculteur doit choisir avec soin l'emplacement de sa fosse à fumier ; elle doit réunir les conditions suivantes : 1^e être placée au nord et abritée de la sécheresse ; 2^e à une très petite distance des écuries ; 3^e posséder une fosse à purin et des pentes très bien disposées pour recueillir le jus des fumiers. Un mur placé autour du tas a l'avantage de le garantir contre la chaleur, les eaux, les animaux et les abords sont aussi toujours propres, mais ce mur rend difficile l'enlèvement du fumier ; enfin les eaux pluviales ne doivent pas être conduites sur sa surface.

Pendant la fermentation, une quantité considérable de matières organiques se dégagent dans l'air sous forme d'acide carbonique et d'autres gaz, dont le principal est l'ammoniacal. En n'apportant aucune amélioration à cet état, au bout de quatre mois la quantité de fumier aura diminué de moitié, sans que la qualité compense cette importante perte de poids et de volume. L'agriculteur ne se croisera pas les bras en voyant s'évaporer tous ces principes nutritifs ; à la vérité, ils ne sont pas perdus entièrement, car ils seront reconduits dans la plante soit par les feuilles, soit par les pluies qui les remplaceront dans le sol pour être absorbés par le végétal ; mais est-ce de la sorte que le cultivateur doit employer les engrains ?

Le fumier nouvellement placé sur le tas devra être bien tassé et la masse entière maintenue dans un état d'humidité convenable au moyen de purin. Une légère fermentation a l'avantage de changer certaines parties insolubles, en matières solubles ; mais en devenant plus forte, elle augmente trop ces derniers principes, et une

grande partie s'échappe alors dans l'air. On peut modérer la fermentation en couvrant la surface du tas de terre ou de boue ; et pour empêcher la disparition de l'ammoniacal, on y répandra de temps en temps des couches de plâtre. Cette matière a la propriété de se combiner avec l'ammoniacal et de le fixer ainsi à l'engrais.

Avec ces simples procédés, dont le coût est infinitéminime, on limitera à une quantité très faible la perte d'ammoniacal, d'azote et d'autres substances nutritives, et on pourra attendre le moment propice de répandre le fumier dans les champs sans que les meilleurs principes fertilisants aient disparu dans l'air.

Un grand nombre de propriétaires se livrent à la production de lait et du beurre ; aussi quand ils possèdent un vache à lait la gardent-ils jusqu'à l'âge de 15 à 16 ans et plus.

Cette habitude est pernicieuse à plus d'un point de vue et nous ne saurions trop les engager à quitter cette routine.

A huit ou neuf ans, c'est-à-dire après le sixième veau, les vaches jouissent encore de la faculté d'assimiler *promptement* et *avantageusement* la nourriture ; elles fourniraient alors une grande quantité de viande de première qualité.

Cinq ou six ans plus tard, elles sont poitrinaires dans la proportion de 20 à 30 %, infectent d'abord leurs proches voisines, puis communiquent à leurs derniers veaux le germe qui deviendra héréditaire d'une maladie souvent acquise.

A ce moment, elles ne donnent plus que du lait pauvre en matières azotées, grasses ou sucrées, et très riche, au contraire, en eau et en sels calcaires. Ce lait, n'ayant plus une composition physiologique, doit être *malaisant pour les enfants en bas âge*, dont il forme l'unique aliment.

Quant à la viande de ces mêmes bêtes poitrinaires, elle est souvent un leurre, si elle n'est pas *un danger*, non sans doute pour ceux qui la vendent, mais pour *les malheureux qui en ont font usage*.

Il y a là un progrès à réaliser au point de vue de la prophylaxie, de la fortune et de la santé publiques, et les cultivateurs qui ne font pas un pas en avant que poussés par la nécessité, le réaliseront le jour où ils sauront que, en laissant trop vieillir les vaches, ils les rendent platisques et se condamnent à les voir rejeter de la consommation.

La diminution des vieilles bêtes entraînerait forcément une augmentation proportionnelle des adultes, et l'élevage comprenant alors toutes les génisses capables de faire de bonnes mères, nous n'aurions plus le regret de constater avec quelle proportion tombent dans nos abattoirs, avant l'âge de trois mois, celles qui réunissent au plus haut degré les signes généraux et locaux qui caractérisent l'aptitude laitière.

— Il ne suffit pas pour qu'une prairie soit bien irriguée d'y faire circuler une bonne eau de ruisseau ou de rivière, mais il faut que cette eau y ruisselle très lentement pour qu'elle abandonne les matières qu'elle tient en suspension ou en dissolution. Il est indispensable aussi qu'elle ne séjourne pas trop long-

temps sur le gazon. Lorsque l'eau a une trop grande vitesse et ravine la couche arable, elle nuit aux plantes qui composent le gazon ; d'un autre côté si elle n'est pas déplacée souvent, elle empêche l'action du soleil et nuit aux légumineuses. Les prairies les mieux irriguées demandent aussi du fumier au moins tous les quatre ou cinq ans. On évite au printemps d'arroser la partie qui a été fumée pendant l'hiver, mais après la fenaison on reprend les arrosages. Dans le midi de la France, dans la Lombardie et la Bohême on arrive à récolter 7,000, 8,000 et même 10,000 kilogr. de foin sur des prairies où l'on associe les fumures aux arrosages. La quantité de fumier à demi décomposé à appliquer par hectare varie de 10,000 à 15,000 kilogr., suivant les circonstances.

LETTRE PATOISE

Dâ lai Côte de mai.

Çà le pu malin qu'aitraipe l'âtre. In individu de Ferpicloz, dain le canton de Fribourg, avay dérobay in lapin à tiurie de la paroisse. Tain ay feut po se confessay, comme ay l'était franc, ay dié en son tiurie : Mon père, i ay dérobay in lapin lai semaine pessay, le vlay vos ? — Eh nenni, i ne le veupe, ay fâ le rebayie en cu qu'ay l'aipatchin. — Eh ! Monsieu i jay djé voïu rebayie; main ay ne le veupe. — Oh bin, si ay ne le veupe, vos peute les voidgeay po vos, ay peu être tranquille. Ça co que fesé le pénitent. Ay ian è qu'ain lai concience élastique.

Ci mainme tiurie qu'était in po magressiou, tchutot à catétisse an l'instruction demandé brusquement in doj an in peté bouebe in po timide : Qui a créé le Ciel et la terre ? — Ce n'est pas moi, Msieu ! répondé le peté qu'avay pavou d'être baiitu. Ça ci mainmme peté que répondé enne fois à maître d'école qui iy demainday poquo Adam avay moju dain lai pomme : Poche qu'ay n'avaipa de couté.

Stu que n'âpe de bôs.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 176 du *Pays du Dimanche* :

690. CHARADE.

Ajone.

691. BLASON.

Le sculpteur Thorwaldsen éleva, à la mémoire des Gardes royaux suisses morts dans la journée du 10 août 1792, un monument représentant un Lion blessé, mourant, protégeant une touffe de Lys.

692. MOT CARRÉ SYLLABIQUE.

EU RO PE
RO MA RIN
PE RIN E

693. COMBLE.

Le comble de l'habileté pour un arboriculteur

normand, c'est de de semer la discorde et d'en récolter les pommes.

Ont envoyé des *solutions partielles* : MM. Le pilier du cercle Industriel à Neuveville ; Eureka à Givry ; Calino à Delémont ; Fleur de mai et Boncourt ; Girofia et Paquita ; Verax ; Tatiana à Biel.

698. ANAGRAMME.

Mon premier est une tuerie ;
Mêlez, ce n'est que moquerie.

699. COQUILLES AMUSANTES.

N° 1. — C'est un château à trois bornes.
N° 2. — Il lit du latin au noir.
N° 3. — Tout vainqueur indolent pour la peste travaille.

N° 4. — Le pitre à bu le coup et il a du cuir.

N° 5. — En Russie, les biches n'ont plus de cerfs.

700. DEVISE.

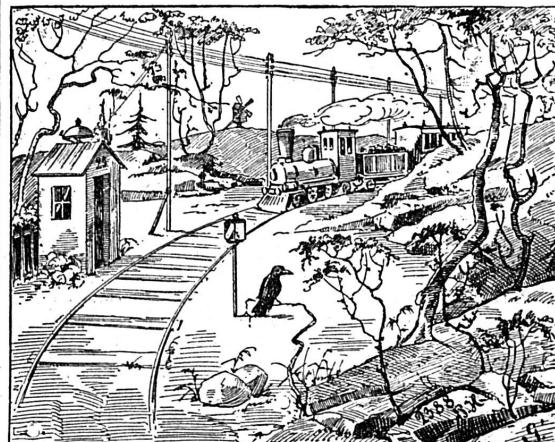
Cardinal :
Un Croissant et un Soleil, avec ces mots :
« Aspice, crescam. »
Regarde-moi, je grandirai.

701. MOTS EN TRIANGLE.

Composer un triangle sur *Bérénice*.

Evoquer les solutions jusqu'au mardi soir, 11 juin courant.

CHEMIN DE FER PORRENTRUY-BONFOL



Voilà enfin le premier train du Porrentruy-Bonfol qui entre en gare à Bonfol. Mais le garde-voie ne se trouve pas à son poste et ne peut par conséquent signaler l'arrivée du train.

Où est-il donc allé ?

Publications officielles

Mises au concours

Les travaux de reconstruction du pont sur le ruisseau de Miéry, à l'entrée d'Underivelier. S'inscrire jusqu'au 5 juin chez l'ingénieur du VI^e arrondissement.

Convocations d'assemblées.

Breuleux. — Assemblé paroissiale le 12 juin à 11 h. pour passer les comptes.

Soubey. — (1^{re} section) le lundi 3 juin à 9 heures pour passer les comptes et s'occuper du bois de sarclage.

— Assemblée de la commune générale le 2 après l'office pour nommer un conseiller.

Courtetmaiche. — Le 9 juin à 2 h. pour passer les comptes de l'assistance.

Bons mots

On parlait devant Dumas fils du sentiment de fierté que la pauvreté fait perdre.

— Que voulez-vous ! répliqua-t-il, il est difficile à un sac vide de se tenir debout.

* * *

Chez le concierge.
— Alors, vous allez faire de votre fille une pianiste ?

— Que voulez-vous ? une fille qui ne sait rien faire de ses dix doigts !

Côte de l'argent

du 29 mai 1901.

Argent fin en grenailles. fr. 103. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 107. — le kilo.

Editeur-imprimeur : G. Moritz, gérant.

Bons mots.

Trouvez donc la réplique à certains mots d'enfants.

— Si je te punis, dit une maman à sa petite fille, crois-tu que ce soit pour mon plaisir ?

— Pour le plaisir de qui, alors ?

* * *

Dialogue au cercle :
— Comme ce pauvre Gontran a l'air usé ! Il n'a pourtant que trente-cinq ans à peine.

— Dame ! mon cher, les années de champagne comptent double.

* * *

A la correctionnelle :

— Prévenu, vous avez volé le plaignant ?

— Mon président, c'est par faiblesse : je n'avais rien pris depuis le matin...

